

Le 27 septembre 2022

LE REPIT DE L'AIDANT, UN ENJEU SOCIÉTAL MAJEUR

JOURNÉE NATIONALE DES AIDANTS JEUDI 6 OCTOBRE 2022

11 millions : c'est le nombre de personnes en France identifiées comme « aidant » un proche malade ou en perte d'autonomie. Dans le cadre de la Journée nationale des aidants, la plateforme d'accompagnement et de répit (PFR) Sud-Vienne et ses partenaires invitent le public à la projection gratuite d'un film documentaire de la production Aiguemarine sur le répit de l'aidant, suivie d'un débat. Trois aidants interviendront pour nourrir les échanges et témoigner de leur quotidien. Rendez-vous le jeudi 6 octobre à 14h à la salle Maupin, 16 rue du quai à Lussac-Les-Châteaux. Ce rendez-vous est l'occasion de rencontrer des partenaires locaux, de s'informer et d'échanger avec des aidants.

Le film documentaire qui sera diffusé met en lumière différentes solutions pour l'aide et le répit des aidants. Il témoigne de ce que vivent et ressentent au quotidien les familles et propose une véritable réflexion sur leur rôle d'aidant afin de porter un regard plus positif sur leur accompagnement.

En France, 54%* des aidants n'ont pas conscience du rôle primordial qu'ils jouent auprès de leurs proches. Les aidants accompagnent au quotidien des personnes dépendantes, en situation de handicap, âgées ou encore atteintes d'une maladie chronique ou de longue durée, pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie courante : ménage, toilette, repas, aide pour les soins, assurer les déplacements ou une présence pendant les activités de loisirs....

Le décret du 1^{er} octobre 2020 permet aux proches aidants de bénéficier d'un congé et d'une allocation journalière. C'est une amorce dans la reconnaissance du statut de l'aidant. Cela constitue un enjeu fondamental de nos sociétés actuellement marquées par la volonté de bien vieillir à domicile.

Dans chaque département, un grand nombre d'acteurs œuvrent pour lutter contre l'épuisement des aidants. Grâce à un soutien régulier, un accompagnement personnalisé et la mise en place de temps de répit, ils contribuent à soulager et améliorer la qualité de vie des aidants.

Les plateformes d'accompagnement et de répit sont des dispositifs, appuyés par les politiques publiques qui apportent un soutien accru, en adéquation avec les besoins des aidants, opérés par des professionnels formés. Le site dédié www.soutenirlesaidants.fr propose aux aidants familiaux des informations selon la situation qui le concerne.

*Sources : <https://www.fondation-april.org/comprendre/barometre-et-etudes-aidants>

Contact presse :

Sébastien Voloikov, Directeur des établissements en Vienne

s.voloikov@escale-lacolline.fr / 06 11 14 30 25

Documents joints :

- Flyer événement
- Flyer Plateforme de répit

Partenaires :

